

Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : Travail Social

Filière : Psychomotricité

1. Intitulé : Méthodologie de recherche appliquée et projet de travail de master _ M7 2021-2022

Code : T.PM.SO354.207.F.19

Type de formation : Master

Niveau : module de base

Type : module principal

Caractéristiques : module obligatoire

Organisation temporelle : 2^{ème} semestre du MSc en Psychomotricité

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

3. Pré-requis

-

4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe *Recherche appliquée et clinique & travail de master*. Il offre un accompagnement théorique, méthodologique et pratique à l'élaboration du projet de travail de master.

Objectifs d'apprentissage :

1. Analyser les dimensions scientifiques et méthodologiques de la recherche orientée vers la psychomotricité
2. Comprendre les outils méthodologiques des démarches quantitatives et qualitatives
3. Déterminer le cadre thématique et méthodologique de son travail de master

Compétences cibles¹ :

- 1) Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes
 - **1e** : Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
- 3) Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles
 - **3c** : Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions interprofessionnelles
 - **3d** : Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations
- 4) Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usagers.
 - **4a** : Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions

¹ Se référer au référentiel de compétences (présenté dans le plan d'étude cadre) le profil des compétences cible du master (en annexe 1 du plan d'étude cadre)

→ **4b** : Participer au développement d'une compréhension partagée et de complémentarités intra et interprofessionnelles

5) Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique

→ **5b** : Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession

→ **5c** : Identifier ses besoins en matière de développement professionnel et mettre en œuvre les actions nécessaires

6) Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société

→ **6a** : Participer au développement du domaine de la psychomotricité à partir des résultats de l'étude pluridisciplinaire des pratiques

→ **6b** : Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le module familiarise les étudiant-e-s aux principaux instruments d'une démarche scientifique appliquée à l'approche psychomotrice. Il aborde la construction d'une question de recherche, la confrontation avec la littérature scientifique et professionnelle existante, le questionnement éthique, la définition d'un protocole d'étude, l'élaboration et l'utilisation de différentes méthodologies, la récolte de données, ainsi que l'analyse et la transmission des résultats.

Plusieurs enseignements composent ce module :

- Approfondissement des approches et méthodes de recherche, et validation d'instruments
- Règles de base de la recherche : sourcing, éthique, revue de littérature, rédaction, publication
- Méthodes quantitatives : bases statistiques
- Méthodes qualitatives et Q-sort
- La recherche en psychomotricité et Journal-club
- Intention de projet du travail de master : Séminaires de préparation

Le module articule cours magistraux, présentations de projets de recherche en psychomotricité, travaux pratiques ainsi que l'élaboration de fiches de lecture et travail personnel orientés autour d'activités scientifiques (Journal-club, séminaire de recherche, séminaire de préparation au projet de travail de master).

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par :

- La présence aux enseignements du module,
- L'implication dans les activités du module et du portfolio,
- Deux évaluations sommatives (présentation au Journal-Club et revue de littérature) dont le cadre est décrit ci-dessous,
- Le rendu de deux travaux pédagogiques spécifiques : une fiche de lecture individuelle, et une intention de projet de travail sous la forme d'un abstract. Celle-ci servira de base à l'attribution d'un-e ou deux référent-e-s mémoire. L'intention de projet peut être réalisée individuellement ou en binôme.

Les évaluations sommatives sont au nombre de deux :

- La première évaluation se base sur une présentation de groupe à propos d'une publication scientifique dans le cadre du Journal-club; cette présentation est évaluée en terme d'acquis ou non acquis et constitue un prérequis à la validation du module. En cas de non-acquis, les étudiant-e-s retravaillent leur production afin de répondre aux attentes.
- La deuxième évaluation est une revue de littérature effectuée individuellement, sur un sujet libre même s'il est recommandé de choisir une thématique qui pourrait intéresser l'étudiant-e dans le cadre de son futur travail de master. La revue de littérature débouche sur une problématisation, une question de départ ainsi qu'une esquisse méthodologique. Elle est notée selon le barème usuel et son résultat donne lieu à la notation du module.

Les descriptifs des productions attendues sont présentés au cours des enseignements.

L'implication dans l'ensemble des activités du module et dans la réalisation du portfolio sont requises. Lorsque celle-ci fait défaut du point de vue d'un-e enseignant-e, l'étudiant-e peut être convoqué-e à un entretien afin d'évaluer et de régulariser la situation.

7. Modalités de répétition

L'étudiant-e qui obtient la note F à l'évaluation doit répéter le module 7. La répétition peut prendre une autre forme que la répétition des activités du module. Elle est définie par les coordinatrices du module en collaboration avec les enseignant-e-s concerné-e-s.

La seconde passation vise les mêmes objectifs. Le module ne peut être répété qu'une seule fois.

Dans le cas où l'étudiant-e obtient la notation F à la deuxième passation après répétition, l'étudiant-e est en situation d'échec définitif et est exclu-e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

8. Remarques

-

9. Bibliographie

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme Moodle ou en cours par les enseignant-e-s.

10. Enseignant-e-s

- Karinne Baligand Lecomte (La recherche en psychomotricité; Intention de projet du travail de master)
- Ayala Borghini (Approfondissement des approches et méthodes de recherche ; Méthodes quantitatives ; Méthodes qualitatives et Q-sort ; Règles de base de la recherche ; La recherche en psychomotricité et Journal-Club ; Intention de projet du travail de master)
- Chantal Junker-Tschopp (Approfondissement des approches et méthodes de recherche ; Méthodes quantitatives ; La recherche en psychomotricité et Journal-club ; Intention de projet du travail de master)
- Maryvonne Charmillot (Méthodes qualitatives et Q-sort)
- Invité-e-s

Coordinatrices du module : Karinne Baligand Lecomte, Ayala Borghini et Chantal Junker-Tschopp

Descriptif validé par la responsable de filière, février 2022